



# EUNOMIA AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

## ASSOCIATION OGCN HAND BALL

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 155 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Siret : 823 007 430 00015

NAF : 9499Z

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 Juin 2020

(Période du 1<sup>er</sup> Juillet 2019 au 30 Juin 2020)

# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté par **Monsieur Nicolas INGLEZAKIS**

*Commissaire aux comptes*

Pour la **SARL EUNOMIA AUDIT**

Le 13 novembre 2020

EUNOMIA AUDIT  
31 Avenue Jean Médecin - 06000 Nice  
Tél.: 04 93 88 14 65  
Email : [contact@eunomia-audit.com](mailto:contact@eunomia-audit.com)



EUNOMIA AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

## ASSOCIATION OGCN HAND BALL

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 155 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Siret : 823 007 430 00015

NAF : 9499Z

### Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020

(Période du 1<sup>er</sup> Juillet 2019 au 30 Juin 2020)

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **OGCN HAND BALL** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Motivation de la réserve*

Les procédures en place ne permettent pas de collecter l'exhaustivité des pièces relatives aux frais sportifs (logements, déplacements des équipes et accompagnateurs, manifestations sportives) pour appuyer les charges et procéder aux lettrages des comptes. Les pièces manquantes ont cependant été comptabilisées ou provisionnées à partir des paiements effectués.

EUNOMIA AUDIT

31 Avenue Jean Médecin - 06000 Nice - Tél.: 04 93 88 14 65 - Email : [contact@eunomia-audit.com](mailto:contact@eunomia-audit.com)

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille et de la Compagnie des Commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence

## *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de l'association, nous avons entre autres vérifié :

- Le caractère approprié des méthodes d'évaluation relatives aux postes « Disponibilités » et « Autres créances » de votre association. Nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues. Ces postes du bilan représente 62.5% de l'actif au 30 juin 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

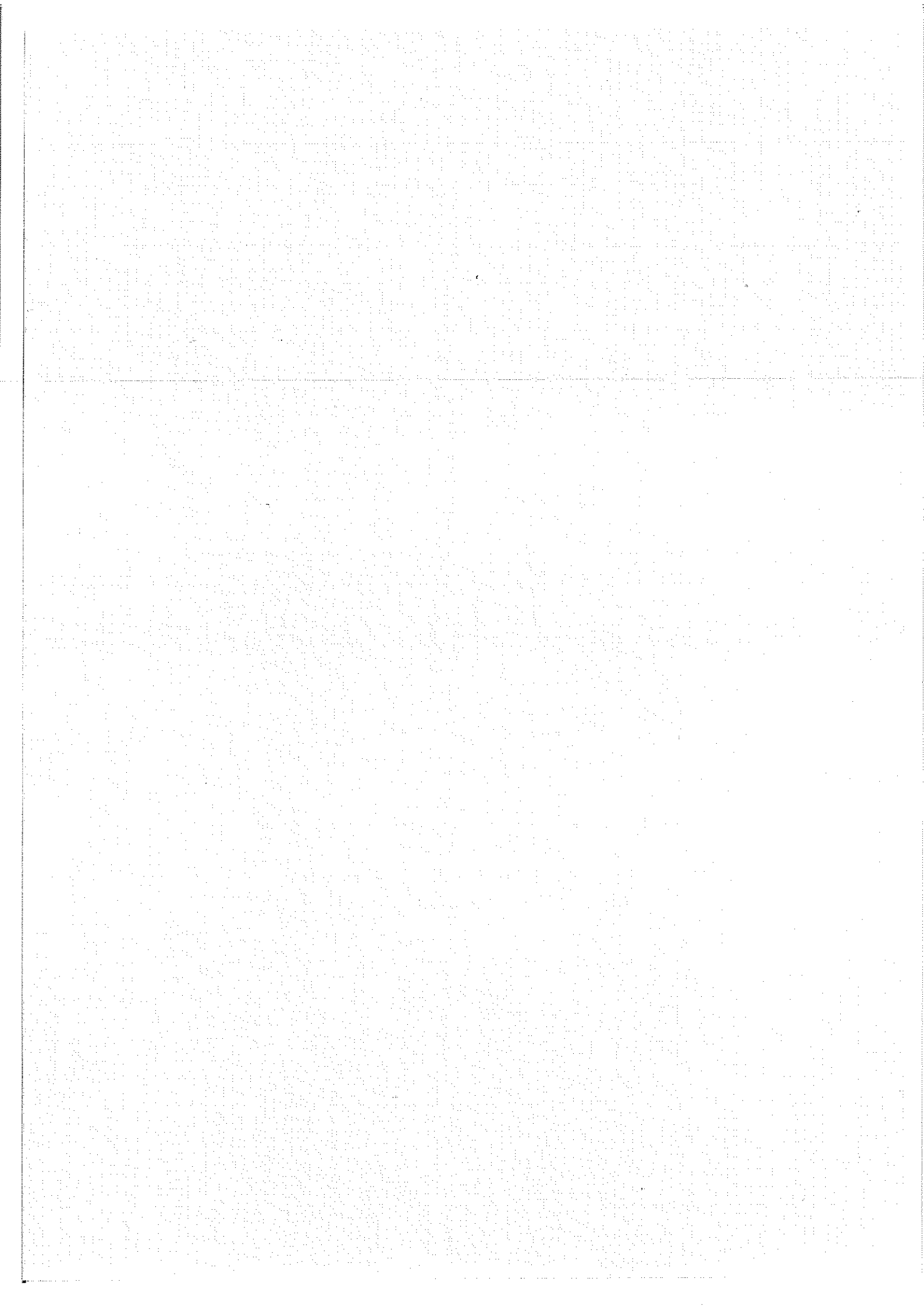
Nice, le 13 novembre 2020

**Le commissaire aux comptes**

**EUNOMIA AUDIT**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Inglesakis', written over a horizontal line.

**Nicolas INGLESAKIS**



# Bilan Actif

	Du 01/07/2019 au 30/06/2020			Au 30/06/2019	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires	12 506	12 506			
Autres immobilisations incorporelles	50 120	12 120	38 000	38 103	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles	86 565	69 907	16 658	31 549	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 889		13 889	34 235	
	TOTAL I	163 080	94 533	68 547	103 887
Comptes de liaison	<b>II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours				586	
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	73 083		73 083	152 695	
Créances reçues par legs ou donations				9 400	
Autres	144 775		144 775	292 986	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	121 918		121 918	8 312	
Charges constatées d'avance	18 426		18 426	16 548	
	TOTAL III	358 203	358 203	480 527	
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>				
Ecart de conversion actif	<b>VI</b>				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	521 283	94 533	426 749	584 414

# Bilan Passif

	30/06/2020	30/06/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-26 116	-8 147
Excédent ou déficit de l'exercice	29 945	-17 969
<b>Situation nette</b>	<b>3 830</b>	<b>-26 116</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 032	9 065
Provisions règlementées		
TOTAL I	5 862	-17 050
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 112	253 593
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 294	82 800
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	139 454	122 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 027	5 427
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	205 000	137 500
TOTAL V	420 887	601 465
Ecart de conversion passif	<b>VI</b>	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	426 749	584 414



# Compte de résultat

	30/06/2020	30/06/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	540	900
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	442	2 005
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	367 217	493 004
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	847 963	810 935
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	128 808	29 466
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	44 691	133 081
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 389 662</b>
		<b>1 469 392</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		2 259
Variation de stocks	386	2 393
Autres achats et charges externes	541 769	578 184
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	32 529	53 647
Salaires et traitements	556 623	630 840
Charges sociales	159 055	199 043
Dotations aux amortissements et dépréciations	14 994	15 932
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	457	260
	<b>TOTAL II</b>	<b>1 305 814</b>
		<b>1 482 557</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>83 848</b>
		<b>-13 165</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>44</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 445	11 097
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>9 445</b>
		<b>11 097</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-9 445</b>
		<b>-11 052</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>74 402</b>
		<b>-24 217</b>

## Compte de résultat (Suite)

	30/06/2020	30/06/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	14 618	17 415
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	14 618	17 415
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	59 075	11 167
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	59 075	11 167
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-44 457	6 249
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 404 280	1 486 852
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 374 334	1 504 820
EXCEDENT OU DEFICIT	29 945	-17 969
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

# Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 426 749 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 29 945 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2019-08 du 6 décembre 2019 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Faits caractéristiques

Compte tenu de la crise sanitaire et l'état d'urgence déclaré au mois de mars 2020, toutes les rencontres prévues pour le club OGC Nice Handball féminin ont été annulées.

L'ensemble des joueuses et du staff ont été mis en chômage partiel à compter du 16 mars 2020.

Au 30 juin 2020 les salariés étaient toujours en chômage partiel avec une alternance avec le solde de leur congés payés sur ce dernier mois.

Sur la période de chômage partiel, l'Association a maintenu conformément aux règles en la matière, 70% des absences pour chômage partiel brutes des salariés et a bénéficié de la prise en charge de ce maintien dont l'indemnisation du 16 mars 2020 au 30 juin 2020 s'est élevée à 82 316,62 €. Ce montant a été passé au crédit du compte 791100.

Par ailleurs, pour aider les entreprises les plus durement touchées par la crise sanitaire, et notamment les Association Sportives, il a été décidé d'octroyer une exonération des cotisations sociales sur la période du 1er février 2020 au 31 mai 2020.

Pour l'Association OGC Nice Handball, cette exonération s'élève à la somme de 22 023 € et a été passée au crédit du compte 791100. Elle sera imputée sur les échéances futures à payer.

## Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Au titre des dispositions de la troisième loi de finances rectificative du 30 juillet 2020 (loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020), le dispositif d'aide aux entreprises a été renforcé notamment avec, outre la création d'une exonération de cotisations, l'octroi d'une aide au paiement ainsi que d'une remise partielle de dettes sous forme de crédit de charges sociales de 20% .

Pour l'OGC Nice Handball, ce crédit représente la somme de 19 075 euros.

Celui-ci étant induit par les disposition du 30/07/2020, il est donc à rattacher à l'exercice clôturant au 30/06/2021.

Par ailleurs, pour l'année 2020/2021, l'association constate que la crise sanitaire aura un impact sur son activité à partir du 1er juillet 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation :

L'association a anticipé une baisse des recettes liées au sponsoring de 20% et les recettes liées aux ventes de billets sont minimales.

La part des subventions publiques est majoritaire (61%) et celles-ci devraient être maintenues sur l'année 2021

Les effets de la crise sanitaire sur le premier semestre sportif entraîne pour l'association une baisse des charges, notamment sur la partie administrative et amateur (baisse des dépenses de déplacements, mise en chômage partiel du personnel en charge)

Cependant si la crise venait à se maintenir de façon plus durable et impactait plus avant le sponsoring ou les aides publiques notamment sur 2021, cela engendrerait une incertitude sur la continuité d'exploitation.

Afin de permettre à l'Association d'avoir une trésorerie disponible pour lui permettre de répondre à ses obligations en cas de prolongement de l'état d'urgence sur l'année 2021, il a été sollicité un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 100 000 €.

Le remboursement de ce prêt se fera aux conditions et taux légaux en vigueur.

Par ailleurs, une subvention complémentaire exceptionnelle a été octroyée par le Département en raison de la crise sanitaire d'un montant de 45 000 €.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 1 à 5 ans,
- Droits de mutation 3 ans,
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans,

#### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

#### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

#### **Emprunts**

Le montant des emprunts restant à rembourser au 30/06/2020 est de 9 120,85 euros.

#### **Contributions volontaires en nature**

L'association OGC Nice Handball bénéficie de locaux mis à sa disposition à titre gratuit aux lieux et fonctions suivantes :

- Gymnase des Eucalyptus : Organisation de séances d'entraînements, préfabriqué d'une superficie de 51 m<sup>2</sup> pour un loyer annuel estimé à 4 309,50 €.
- Parc des Sports Charles Ehrmann : 155 Bd du Mercantour à Nice pour disposer de locaux pour les besoins des adhérents, de bureaux, de vestiaires, d'un local technique et d'un espace au sein du hangar extérieur d'une superficie totale de 159 m<sup>2</sup> et d'un loyer annuel estimé à 17 660 €.
- La Halle du Parc des Sports Charles Ehrmann : afin d'organiser les séances d'entraînement des adhérents durant la saison 2019/2020.
- Gymnase Thierry Maulnier : afin d'organiser les séances d'entraînement durant la saison 2019/2020.

Par ailleurs l'Association bénéficie de créneaux horaires mis à sa disposition dans les équipements sportifs pour un volume horaire annuel de 2 498,91 heures estimés à 79 965 €

Voir

#### **Régime fiscal**

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 626			
<b>TOTAL</b>	<b>62 626</b>			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport	55 007			
- De bureau et informatique, mobilier	31 559			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>86 565</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	34 235			
<b>TOTAL</b>	<b>34 235</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>183 426</b>			
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			62 626	
<b>TOTAL</b>			<b>62 626</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
- De transport			55 007	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			31 559	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>86 565</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	20 346		13 889	
<b>TOTAL</b>	<b>20 346</b>		<b>13 889</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 346</b>		<b>163 080</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 524	103		24 626		
<b>TOTAL</b>	<b>24 524</b>	<b>103</b>		<b>24 626</b>		
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport	35 558	11 001		46 559		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 458	3 890		23 348		
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>	<b>55 016</b>	<b>14 891</b>		<b>69 907</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 540</b>	<b>14 994</b>		<b>94 533</b>		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>						
<b>REPRISES NON VENTILEES</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

## Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	13 889		13 889
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	73 083	73 083	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 207	50 207	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 183	3 183	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	23 370	23 370	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	68 016	68 016	
Charges constatées d'avance	18 426	18 426	
	<b>TOTAL</b>	<b>250 173</b>	<b>236 284</b>
			<b>13 889</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	243	243		
- A plus d'1 an à l'origine	16 869	14 431	2 438	
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	48 294	48 294		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	40 303	40 303		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	66 554	66 554		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 293	20 293		
Autres impôts, taxes et assimilés	12 304	12 304		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	11 027	11 027		
Produits constatés d'avance	205 000	205 000		
	<b>TOTAL</b>	<b>420 887</b>	<b>418 449</b>	<b>2 438</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	243	1 308
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 941	56 400
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 479	16 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>43 664</b>	<b>74 614</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		9 400
Autres créances	97 516	124 407
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>97 516</b>	<b>133 807</b>



## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation	205 000	137 500
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>205 000</b>	<b>137 500</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2020	30/06/2019
Charges d'exploitation	18 426	16 548
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>18 426</b>	<b>16 548</b>

## Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	30/06/2020	30/06/2019	Montant	%
<b>Produits Exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 254.51	11 333.82	-1 079.31	-9.52
77200000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER	10 254.51	11 333.82	-1 079.31	-9.52
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 363.80	6 081.66	-1 717.86	-28.25
77700000 SUBV.INVEST.VIREES RESULT	2 400.00	4 400.00	-2 000.00	-45.45
77880000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIO.	1 963.80	1 681.66	282.14	16.77
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 618.31</b>	<b>17 415.48</b>	<b>-2 797.17</b>	<b>-16.06</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 430.89	9 822.06	43 608.83	443.99
67120000 PENALITES ET AMENDES	10 586.65	1 343.61	9 243.04	687.72
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANTER	42 844.24	8 478.45	34 365.79	405.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 644.30	1 344.86	4 299.44	319.63
67880000 AUTRES CHARGES EXCEPTION.	5 644.30	1 344.86	4 299.44	319.63
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>59 075.19</b>	<b>11 166.92</b>	<b>47 908.27</b>	<b>429.02</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-44 456.88</b>	<b>6 248.56</b>	<b>-50 705.44</b>	<b>-811.47</b>

Commentaire

